

PRIX

Culture et développement MUNICIPALITÉS

Dossier de candidature 2009

Identification du candidat	
Municipalité ou MRC : Ville de La Prairie	
Adresse : 500, rue Saint-Laurent	
Ville : La Prairie	Code postal : J5R 5X2
Téléphone : 450-444-6700	
Télécopieur : 450-444-6708	Courriel : loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Identification de la réalisation	
Nom du projet : l'Expo-concours de La Prairie	
Année(s) de réalisation : 1991 à 2008	

Catégorie de concours

Veillez cocher la case appropriée

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
 Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
 Municipalités de moins de 20 000 habitants

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de la municipalité

Veillez décrire brièvement les principales caractéristiques de la municipalité (taille de la population, localisation, etc.) et son engagement envers les arts et la culture.

La Ville de La Prairie d'une population de 21 763 habitants, est comprise dans la MRC de Roussillon sur la rive sud de Montréal, à proximité des ponts Champlain (6 km à l'est de La Prairie) et Honoré-Mercier (18 km à l'ouest de La Prairie). Le boulevard Taschereau traverse la municipalité d'est en ouest, de Brossard à Candiac.

Des attraits historiques ont été façonnés par les événements au fil du temps, ce qui représente un aspect culturel très intéressant. Son Vieux La Prairie, classé arrondissement historique depuis 1975 par la Direction générale du Patrimoine, est considéré comme une aire d'intérêt patrimonial de niveau national. Ce site, facilement accessible, est d'autant plus important qu'il reste le seul endroit de la région métropolitaine où il y a une aussi grande concentration de biens archéologiques.

Fondée en 1667, La Prairie est plus que tricentenaire et est l'une des plus vieilles villes canadiennes françaises. On y a construit le premier chemin de fer canadien en 1835, reliant La Prairie et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Présentation de la réalisation*

Décrivez la réalisation (coûts, objectifs, etc.), le contexte dans lequel elle s'inscrit, les besoins auxquels elle répond, les défis particuliers et les partenaires impliqués.

- L'Expo-concours de La Prairie est une exposition annuelle réunissant près de 200 artistes peintres et sculpteurs professionnels et non professionnels et l'accès y est gratuit.

- 1 000 visiteurs la fréquente annuellement.

- 7 700 \$ est remis en bourse aux artistes par la municipalité.

- Un minimum de 1000 \$ par an y est investi pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées à la collection de la Ville.

- Le budget total de l'événement est de 14 000 \$.

- Des artistes de La Prairie et de partout au Québec exposent à l'Expo-concours.

Objectifs:

- Rendre les arts visuels accessibles à la population.

- Encourager la communauté artistique professionnelle dans le développement de l'art.

- Encourager les artistes amateurs dans leur pratique d'activité.

Partenaires:

- Des artistes professionnels sont appelés à se mobiliser afin de composer un nouveau jury à chaque année dans le but de déterminer quels seront les gagnants dans chacune des catégories.

- Des agents culturels sont invités à se joindre à un comité de sélection des artistes professionnels: du Conseil montréalais de la culture et des communications et de la MRC Roussillon.

- La Caisse de La Prairie est le partenaire officiel de l'événement.

- Les députés des gouvernements provincial et fédéral et certains commerces de la municipalité commanditent l'exposition.

* Le concours vise à récompenser une réalisation et non l'ensemble des actions de la municipalité.

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels de votre localité ou de votre région ?

Les impacts:

- Plusieurs membres de la communauté artistique profitent de la possibilité de remporter une bourse en argent année après année.
- Des artistes sont encouragés à poursuivre leur travail et obtiennent parfois le coup de pouce monétaire nécessaire à leur autonomie financière.
- Certains artistes voient leur œuvre acquise et ajoutée à la collection de la municipalité.
- Les artistes ont la chance de présenter leur œuvre publiquement et parfois, de les vendre.
- Les artistes profitent de cette vitrine pour bâtir leur expérience artistique et leur curriculum vitae.
- Les citoyens de La Prairie ont accès à des œuvres d'art, à proximité, pour une durée de 7 jours. Ils peuvent ainsi développer leur apprentissage du monde artistique et côtoyer des artistes professionnels.
- Les élèves des cours de peinture de la municipalité se voient encouragés et motivés à poursuivre dans leur pratique d'activité de loisirs.
- Des groupes scolaires tirent profit de l'exposition par leur visite.
- Des œuvres originales sont accessibles à des prix pour tous les portefeuilles.

*** Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou les orientations culturelles de la municipalité.**

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable.

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

L'Expo-concours en sera à sa 18^e édition, en 2009. Le budget de l'événement est récurrent d'année en année.

- La Ville dispose d'une politique d'acquisition d'œuvres d'art via l'événement et ce budget est également récurrent.
- L'événement concerte différents services de la municipalité dans l'accomplissement de sa réalisation: les Services des travaux publics, des communications, des finances et des loisirs.
- Un partenariat s'est récemment créé entre la municipalité, la MRC Roussillon et le Conseil montérégien de la culture et des communications dans le but de créer un comité chargé d'analyser les dossiers des artistes professionnels reçus.
- Un tout nouveau prix a été créé il y a deux ans : Prix « Artiste dont la démarche est basée sur l'exploration de nouvelles formes d'expression ».
- L'événement a la possibilité de s'ouvrir à de nouvelles pratiques artistiques selon l'évolution des disciplines.
- L'événement présente encore un potentiel de développement: il est projeté de présenter des ateliers ou des conférences durant la semaine de l'exposition, tel que des rencontres d'artistes.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

La communauté artistique est sans cesse en besoin d'aide monétaire. Ce milieu présente des défis majeurs en fait d'autofinancement. Peu de créateur ont la chance de vivre confortablement de leur pratique. Nous croyons que si plusieurs municipalités encourageaient le milieu culturel par ce type de projet, c'est l'ensemble des artistes qui vivrait plus aisément. En ouvrant la porte de telles expositions gratuitement aux citoyens, nous encourageons la vente d'œuvres d'art. Nous rapprochons le citoyen des artistes et donnons un bon coup de main aux créateurs pour la vente de leurs œuvres et le développement de leur pratique.

(suite)

Les frais d'inscription de L'Expo-concours de La Prairie sont très peu dispendieux (30 \$ artistes non professionnels et 55 \$ artistes professionnels) et les bourses octroyées sont très élevées. L'Expo-concours de La Prairie se démarque par cette façon de faire.

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Photo 2

Photo 3

Photo 4

Photo 5

Identification du responsable de la candidature	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
Poste occupé par le responsable de la candidature :	
Employeur :	

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité **(40 %)**

Perspective de développement culturel durable **(30 %)**

Originalité et excellence **(30 %)**

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2009** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à **recherche@arts-ville.org**

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Martin Valiquette
T. 418 691-7480
C. **recherche@arts-ville.org**
www.arts-ville.org